

SÉNAT

Le jeudi 19 novembre 1953

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

Affaires courantes.

COMITÉS PERMANENTS

RÉDUCTION DU QUORUM

Les comités permanents suivants, dont le premier rapport est présenté par leur président ou en leur nom, recommandent que le quorum soit réduit ainsi qu'il suit:

Comité du tourisme (président, l'honorable M. Buchanan), quorum: sept membres.

Comité des finances (président, l'honorable M. Crerar), quorum: neuf membres.

Comité d'administration du service civil (président, l'honorable M. Marcotte), quorum: sept membres.

Comité des relations extérieures (président, l'honorable M. Gouin), quorum: sept membres.

Comité des débats et comptes rendus (président, l'honorable M. Davies), quorum: trois membres.

Comité des relations commerciales du Canada (président, l'honorable M. McLean), quorum: sept membres.

Comité de la banque et du commerce (président, l'honorable M. Hayden), quorum: neuf membres.

Comité des bills d'intérêt privé (président, l'honorable M. Bouffard), quorum: sept membres.

Comité des ressources naturelles (président, l'honorable M. Vaillancourt), quorum: neuf membres.

Comité de la régie interne et des dépenses imprévues (président, l'honorable M. Paterson), quorum: sept membres.

Comité des édifices et terrains publics (président, l'honorable M. Fafard), quorum: cinq membres.

Comité de l'immigration et du travail (président, l'honorable M^{me} Wilson), quorum: sept membres.

Comité de la santé nationale et du bien-être social (président, l'honorable M. Véniot), quorum: sept membres.

Comité des transports et communications (président, l'honorable M. Hugessen), quorum: neuf membres.

Comité du Règlement (président, l'honorable M. Bishop), quorum: trois membres.

Sur motions présentées avec l'assentiment du Sénat, les rapports sont adoptés séparément.

COMITÉ DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

ADDITION À LA LISTE DES MEMBRES

L'honorable M. Beaubien: Honorables sénateurs, avec l'assentiment du Sénat, je propose que le nom de l'honorable sénateur Bishop soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du comité des transports et communications.

(La motion est adoptée.)

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—
SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M^{me} Jodoin, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable W. M. Aseltine: Honorables sénateurs, j'ai rongé mon frein tandis qu'on déposait tous ces rapports des divers comités permanents. Je voudrais tout d'abord informer le Sénat que le leader de l'Opposition (l'honorable M. Haig) ne pouvant être présent à la séance d'aujourd'hui, j'ai la tâche difficile d'essayer de le remplacer et de prononcer ce discours en son nom. J'espère que vous vous montrerez indulgents. Les honorables sénateurs savent que madame Haig est décédée le jour des élections. Son décès a porté un rude coup au sénateur. Deux semaines plus tard, il a lui-même subi un accident qui a failli lui coûter la vie, mais je suis heureux de vous apprendre que je l'ai trouvé en bonne voie de guérison lorsque je me suis arrêté deux jours à Winnipeg, en venant à Ottawa.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Aseltine: Cependant, il ne croit pas pouvoir siéger avec nous avant la mi-janvier prochaine, lors de la reprise de nos séances après le congé de Noël. Je suis sûr que nous regretterons son absence. Je puis affirmer que depuis bien des années il a probablement été l'un des membres les plus actifs du Sénat. Il en a fidèlement suivi les séances et joué un rôle important dans nos délibérations. De plus, il a assisté régulièrement aux séances de tous les comités et il a